

## Admissions au Collège universitaire session 2013

### Copie épreuve de littérature et philosophie

#### Sujet 1 : Victor Hugo, les Misérables

Les Misérables est, comme l'illustre son titre, le roman dédié par excellence à tous les miséreux, qui, alors que la révolution industrielle, en 1862, n'en est qu'à ses balbutiements en France, n'ont jamais été aussi nombreux.

Victor Hugo s'est fait porte-parole de ces affamés, de ces malheureux, de ce peuple qui souffre et qui, en tant qu'écrivain, poète et homme politique, a toujours défendu ses intérêts, devenant par là l'une des grandes figures de l'écrivain engagé au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cet extrait, situé au début des Misérables, le protagoniste, Jean Valjean, est mis face à un dilemme cornélien, rappelant irrésistiblement les fameuses stances du Cid, et que Victor Hugo, en tant que député, connaît bien : la justice, la conscience doivent-elles céder le pas au bien de tous, à la raison d'État ? Victor Hugo, le défenseur de « cette vierge qu'est la conscience » face à « cette prostituée que l'on nomme la raison d'État », pour reprendre l'un de ces discours, place le problème social, moral et politique au cœur de ce texte.

Par l'usage mêlé de trois registres, tragique, pathétique et polémique, Victor Hugo fait de ce soliloque argumentatif de Jean Valjean une dénonciation de ceux qui, pour mieux défendre leurs intérêts, font parfois preuve d'une mauvaise foi éhontée afin de museler leur conscience.

C'est ici le cas de Jean Valjean.

De quelles façons Victor Hugo décrit et dénonce-t-il ici la lutte entre raison d'État et conscience morale ? Son protagoniste, dans ce texte, établit deux tableaux que tout oppose, afin d'étouffer sa conscience dans son soliloque argumentatif, traduction d'un dilemme cornélien. Il sert alors le propos de Victor Hugo dans sa dénonciation de la mauvaise foi, d'une forme de malhonnêteté et de l'écrasement du cri de la conscience chez les politiciens face à la misère contre laquelle il a toujours lutté, et qu'il décrit, et dénonce, de façon terrifiante, dans ce drame social qu'est Les Misérables.

La première phrase de l'extrait, une exclamation de Jean Valjean, donne l'impression qu'il se défend. « C'est vrai, mais, que diable ! Il a volé ! », tentant de justifier ce qui est pourtant une injustice, par cette pauvre ligne de défense : « Il a volé ! ». Il s'agit de son premier argument dans ce que l'on pourrait qualifier de « dialogue avec sa conscience ». Tout au long du texte, Jean Valjean va donc argumenter face à... lui-même, se justifiant comme il le peut face à ce que sa conscience morale lui décrit comme une monstruosité : la condamnation d'un innocent.

Première ligne de sa défense, donc, et qui est bel et bien insuffisante, Champmathieu étant innocent. Son argumentation ne tient pas debout, et il le sent bien lui-même, puisque Jean Valjean se sent comme obligé de le faire suivre par un autre : il établit successivement deux tableaux présentant ce qui adviendrait s'il ne se dénonçait pas ou s'il se dénonçait.

Le premier tableau est idyllique : « la prospérité va croissant », « les manufactures et usines se multiplient »..., énonçant successivement ce qui se passe dans sa contrée, grâce à lui ; « les familles, cent familles, mille familles sont heureuses ! », l'usage de la gradation soulignant le nombre de personnes concernées, et suggérant qu'il y en a peut-être beaucoup plus : cette gradation peut se développer de façon exponentielle. Le nombre élevé de personnes « heureuses » grâce à lui est à noter : il contrastera avec la solitude du condamné.

Jean Valjean poursuit son énumération, parlant des vices, qui, cette fois-ci, « disparaissent » !

Tout cela, grâce à lui : « dix millions, je les répands... ». Après s'être lui-même glorifié de cette belle situation, Jean Valjean pose l'éventualité de se dénoncer. Mais, d'ores et déjà, il s'agit d'une « folie », et le second tableau prononcé va être celui d'un cauchemar : le pays « périt », Cosette se meurt de froid sans lui, la population « est sacrifiée ».

Le lien entre ces deux tableaux est celui, mélodramatique, de sa pauvre femme et de sa fille, qui ont un destin différent selon qu'il se dénonce ou non : non, et la « pauvre femme élève son enfant ». Oui, et c'est un déchaînement du registre pathétique : soulignant la faiblesse de la femme et de l'enfant, faibles, ayant besoin de lui, il se présente, dans un retournement, comme étant un sauveur : autrement, s'il se dénonce, « il faudra qu'une pauvre femme crève à l'hôpital », l'usage du futur indiquant qu'il s'agit d'une certitude : sans lui, elles sont perdues. Face à elles, l'innocent accusé à tort ne pèse pas lourd : après les longues lignes accordées au développement actuel et possible des habitants du hameau dont Jean Valjean est maire, Champmathieu n'a droit qu'à trois lignes dans lesquelles son sort et lui-même sont décrits, preuve qu'il est, en fait, assez secondaire dans ce monologue : que pèse-t-il, à la fois virtuellement et en importance que lui accorde Jean Valjean dans ses réflexions, face à tout le monde ?

Pourtant, Jean Valjean, après cette ligne de défense « positive » qu'il a érigée face à sa conscience (il faut protéger les habitants, sans lui ils courent à la ruine certaine), va désormais s'employer à accuser Champmathieu, tentant de se convaincre lui-même du bien-fondé de sa condamnation, toujours afin de se justifier vis-à-vis de sa conscience qui l'accuse. C'est l'occasion que Victor Hugo va utiliser pour faire faire à Jean Valjean la démonstration d'une mauvaise foi et d'une malhonnêteté intellectuelle éhontées. Autant l'image de rêve qu'il présentait de sa contrée pouvait être acceptée par le lecteur, avec plus ou moins de réserves, autant la mauvaise foi de Jean Valjean est si évidente qu'elle en deviendrait presque comique quand il accuse Champmathieu, et même tout le long du texte.

Dans sa bouche, le paysan devient un « voleur », un « drôle ». Sa punition serait, néanmoins, « exagérée ». Ironique euphémisme qu'Hugo place dans la bouche de son personnage, et qui éclate au grand jour, quelques lignes plus loin, quand on apprend que le « voleur de pommes », suggérant par là un acte d'une petitesse risible, mériterait de toute façon « les galères », châtiment d'une importance si inadaptée qu'elle ne peut que choquer.

Mais qu'importe ! Car, pour Jean Valjean, il a « à coup sûr, mérité les galères, si ce n'est pour cela ! » Le règne du présumé coupable et l'extraordinaire sévérité des condamnations de l'époque, toujours dénoncées par le député Victor Hugo, sont ici poussés à l'extrême et, par là même, révélés dans toute leur absurdité. L'aspect polémique de texte se révèle donc à travers la pensée du maire Jean Valjean, qui, ironie, s'était lui-même retrouvé dans la même situation quelques années auparavant, condamné au bagne pour une peccadille. Façon de montrer, pour Victor Hugo, combien les puissants ont tôt fait d'oublier leur misère passée pour mettre rigoureusement en place les principes qu'ils honnissaient quand ils étaient au pied de la pyramide sociale.

La position de maire, donc politique, de Jean Valjean, va permettre à Victor Hugo de faire une critique acerbe, sinon de la classe politique en général, tout du moins d'une tendance parfaitement humaine, qui se résume dans l'expression « deux poids et deux mesures » : l'une pour soi, et une différente et souvent beaucoup plus sévère pour autrui.

Jean Valjean, en effet, est constamment, durant le texte, en train de se contredire et de se mentir, pour mieux se protéger. « Je n'ai rien à moi ! [...] ce n'est pas pour moi que je le fais ! » Ce qui est évidemment faux : il est coupable, et le travail d'Hugo tout au long du texte va être de démontrer que ce qu'il fait (se défendre et se justifier), sous couvert de prendre soin du peuple comme il l'affirme à sa conscience, il le fait en réalité pour lui-même, pour rester libre, pour ne pas tout perdre. Cette hypocrisie, quoiqu'inacceptable, pourrait être compréhensible. Hugo va pourtant s'assurer définitivement du dégoût de lecteur en la poussant à l'extrême : loin de regretter ce qu'il fait, Jean Valjean, ayant pris finalement la décision de ne pas se livrer à la justice, décision qui était évidente tant

ce « dilemme » était biaisé, aucun argument en faveur de la thèse de se livrer à la justice n'ayant été énoncé par Jean Valjean.

Il a pourtant pris la peine de se justifier tout du long, preuve que sa conscience le tenaillait...

Pour dégoûter le lecteur de l'attitude hypocrite de Jean Valjean, l'auteur va donc le faire agir de façon suprêmement hypocrite.

Alors qu'au milieu du texte il affirmait qu'il refuserait de « faire le grand et le généreux » pour son plaisir, en s'avouant coupable, il va, tout à la fin de l'extrait, faire justement « le grand et généreux », en ne s'avouant pas coupable. « C'est là qu'est le dévouement, c'est là qu'est la vertu »... Jean Valjean accepte donc héroïquement la souffrance que lui infligera sa conscience, « pour le bien d'autrui ». L'œuvre d'hypocrisie est terminée : ce qui était prétendument bon au début du texte, la justice, est devenu mauvais, et ce que le lecteur aurait pu considérer comme « mal », à savoir mentir par omission, est désormais œuvre héroïque de salut public.

Dans ce texte, Victor Hugo déconstruit complètement le processus visant à tout admettre, tout justifier, tout relativiser, et, en nous en montrant les rouages, il nous exhibe son ignominie. Le bien devenant le mal et le mal devenant le bien, c'est ce que dénonce Victor Hugo chez tous ceux qui étouffent leur conscience pour ne laisser parler qu'un hypocrite « bien commun », « plus grand bien », « raison d'État », niant la réalité et la souffrance effective de ceux qui sont oubliés.

Jean Valjean a ici servi d'exemple pour Victor Hugo. Pour autant, sa conscience a-t-elle péri d'étouffement après ce long soliloque où, à l'aide d'un hypocrite mélodrame et d'arguments fallacieux, il a tenté de la bâillonner ? Nous serions tentés de répondre par la négative. Car la dernière phrase du texte laisse entrevoir une survie : « cette fois, il lui semblait qu'il était content ». Il lui « semblait » seulement, semble dire Victor Hugo. Laisant espérer, par là, que Jean Valjean changera d'avis, qu'il écouterà sa conscience, et que, au-delà de ce personnage de fiction, c'est toute la classe politique, bien réelle, qui cessera de se mentir à elle-même, pour enfin venir en aide au peuple meurtri et à tous les malheureux auxquels, dans Les Misérables, Victor Hugo offre la plus belle des tribunes.